



Conseil d'administration du 4 mars 2017

Compte rendu

Membres du Conseil d'administration présents : Marie-Pascale Avignon-Vernet, Gaëlle Barré, Medhi Benlahcen, Marion Berthoud, Michèle Bloch (trésorière), Yamine Boudemagh, Claudine Lepage (Présidente), Virgile Mangiavillano, Morgane Marot, Gérard Martin (Secrétaire général), Philippe Moreau, Stéphane Mukkaden, Laure Pallez, Chantal Picharles.

Membres du Conseil d'administration excusés : Kalliopi Ango Ela, Florence Baillon, Nicole Galeazzi, Nawaz Nujurally, Charles Roméro.

Sénateurs présents : Hélène Conway-Mouret, Richard Yung.

Conseillers Consulaires présents : Khadija Belcaid, Anne Boulo, Bernard Burgarella, Daniel Colas, Jean-Philippe Grange, Anne Henry Werner, Annie Michel, Louis Sarrazin, Guy Sukho, Martine Vautrin Jedidi, Marc Villard.

Permanents du siège présentes : Isabelle Chardonnet, Simon Holpert.

Claudine Lepage ouvre le Conseil d'Administration à 10h30

Activités du bureau et du siège

Gérard Martin souligne l'important travail effectué par téléphone et par courrier électronique et rappelle que les activités sont conséquentes.

Il note une petite baisse du nombre d'adhérents en comparaison avec l'année dernière à la même époque. Il y a donc un effort à faire et il faut se mobiliser « pour faire adhérer ».

Michèle Bloch n'est pas en mesure de présenter les comptes de 2016 que l'expert-comptable n'a pas fini de contrôler. L'exercice devrait se solder par un léger excédent. La subvention du MAEDI est en baisse de 5000 euros et passe à 100 000 euros. La convention est signée, le versement sur le compte de l'association ne devrait pas tarder. Concernant les contributions des conseillers consulaires, sur 111 signataires seuls 89 ont honoré leur engagement. L'association a reçu un don de la Banque Transatlantique d'un montant de 7 500 Euros.

Communication

Simon Holpert présente la communication de FdM :

- Le site internet Français du monde avec une nouvelle maquette va paraître en mars avec plus d'informations, l'accès à l'adhésion dès le début de la navigation, et des rubriques plus régulières (Portrait d'un adhérent, CC etc. et des jeux concours)
- Des rubriques accessibles par code après adhésion est à l'étude : offres d'emploi et chat d'adhérents.
- Le magazine Français du monde fait peau neuve avec plus d'articles, plus de pages et une nouvelle maquette. Les thèmes à venir sont : Santé (n°189), Réseau (n°190), Orientation scolaire et professionnelle (n°191), Actions sociales et solidarités (n°192), Droits des femmes (n°193 pour le 8 mars 2018)
- La grille tarifaire pour les pages de publicité et les bannières du site internet est actualisée et le démarchage commercial est en cours.
- Un partenariat d'échange de visibilité va avoir lieu avec Le Petit Futé dans son guide sur l'expatriation.



Conseil d'administration du 4 mars 2017

Compte rendu

- La création d'objets dérivés est en cours : un sac en tissu avec le logo coloré et un surligneur triangulaire.

Affaires sociales

Marion Berthoud représente l'association à la commission permanente des affaires sociales du MAEDI. La commission s'est réunie le 3 mars. La suspension des subventions des OLES cet été a suscité beaucoup de réactions et un déblocage a eu lieu. La communauté française est en augmentation mais les demandes d'allocations diminuent. Une réévaluation des taux à la hausse est en cours pour un budget globalement stable. Il est rappelé que le taux de base est calculé par rapport au panier de la ménagère du pays dans la cadre d'un taux change / prix. Il faut faire attention lors des demandes de ne pas dépasser le taux. Une grande vigilance est donc demandée et il y aura un guide des calculs lors du prochain CCPAS. Le plafonnement existe et est décidé lors des comités consulaires sachant que l'administration ne dépasse pas ce qui est décidé.

Marc Villard souligne qu'il y a une incohérence en CCPAS car il faut demander moins et donc il faut équilibrer un alignement par poste. Daniel Colas interroge sur les possibilités de faire appel. Il est rappelé qu'aucun cas individuel n'est traité lors de la commission. Il faut communiquer les cas individuels en amont.

Martine Jedidi souligne qu'un effort est fait pour la cohérence régionale (par exemple aux Etats-Unis) et Morgane Marot explique qu'à Londres les affaires sociales sont redirigées vers les dispensaires français, ce qui est le cas en Europe (sauf en Europe du sud où les aides locales sont déficientes). Ceci engendre le fait qu'il n'y a pas d'allocataires dans certains pays.

Gaëlle Barré interroge sur l'opacité des montants pour les associations de bienfaisance car il n'y a pas de communication sur ces dernières de la part du Consulat.

Sur la question des applications des procédures par les postes, Martine Jedidi rappelle encore une fois la vigilance des conseillers consulaires qui doivent demander les documents relatifs aux réunions des consulats et signer les PV du CCPAS.

Au sujet des OLES, Claudine Lepage rappelle qu'il existe un contrôle sur les comptes des associations. Il faut rentrer dans le CA des associations pour travailler sur le budget, comprendre les subventions.

L'action sociale est le pilier de notre action, de notre présence et de nos revendications comme l'indique Gérard.

France Horizon

Marie-Pascale Avignon-Vernet résume la situation de France Horizon. En 2016, 130 personnes ont été rapatriées aux frais du ministère des Affaires étrangères et plus de 100 personnes ont bénéficié de l'appui de France Horizon. 18 bacheliers ont été rapatriés par ce qu'ils ne pouvaient pas poursuivre leurs études sans cette aide. La direction du pôle pour l'international s'occupe essentiellement de rapatriement, de conseil et d'orientation. La demande générale est en augmentation de 15% face à la demande sociale forte. Hélène Conway précise que le principal problème d'un retour est le logement afin d'activer ses droits, pour la scolarisation.



Conseil d'administration du 4 mars 2017

Compte rendu

CFE

Annie Michel : Grâce à l'exonération de la rétroactivité du 1er décembre 2016 au 28 février 2017, à ce jour, près de 3 000 adhésions sont en cours d'enregistrement.

De plus, Annie annonce que la CFE est habilitée à délivrer la Carte Vitale (article 64 LFSS 2017) à **tous** ses adhérents. La mise en place se fera courant 2018.

Intéressant : La CFE avait signé une convention avec des établissements de soins en Thaïlande. Grâce à une expérimentation de partenariat pour trois mois signée avec l'Inter Mutuelles Assistance (IMA), les adhérents de la CFE auront le choix entre 20 établissements de soins. Si cette expérience donne satisfaction, elle pourra bénéficier à d'autres pays (sous certaines conditions) ce qui permettra également d'avoir droit au rapatriement sanitaire.

Enfin, elle signale que la CFE s'engage dans une logique de modernisation de son offre.

Enseignement

Michèle Bloch siège au conseil d'administration de la Mission Laïque et à la commission nationale des bourses : les comptes rendus de ces réunions ont été envoyés sous forme de circulaire et sont sur le site de l'association.

Les sujets marquants de ce semestre ont été le refus de détachement ou de renouvellement de détachement de personnels enseignants ainsi que l'obligation faite à ceux qui ont réussi le concours de titularisation de passer trois ans en France (Une année de stage et deux ans en tant que titulaire en France) sans garantie de retrouver leur poste en tant que titulaire dans leur pays de résidence.

Les interventions des syndicats, de l'administration, des élus ont permis d'obtenir à peu près tous les détachements. En revanche, il a été beaucoup plus difficile d'obtenir le renouvellement des détachements de résidents. Ces renouvellements ont finalement été accordés pour la rentrée 2017. On ignore ce qu'il en sera à l'avenir.

Assemblée Générale

N'ayant pu obtenir de réservation au FIAP pour notre AG nous avons trouvé une autre salle. Il s'agit du Centre international Ravel dans le 12^{ème} arrondissement à la Porte de Vincennes. Les plans et indications seront envoyés en même temps que les convocations.

Michèle Bloch indique avoir d'ores et déjà réservé le FIAP pour 2018.

Virgile propose d'animer un atelier numérique à l'AG sur une demi-journée.

L'association SOS Méditerranée, proche des valeurs de FdM, sera conviée à notre AG. *(fait à ce jour)*

Concernant le renouvellement du CA, l'appel à candidature sera lancé en avril.

Orientations de l'association

Gérard Martin rappelle que nos valeurs sont nos objectifs. Il faut les défendre et en faire la promotion notamment avec nos sections à l'étranger via des actions solidaires. Les sections d'Ethiopie, de Turquie, de Frankfort (couscous solidaire), de Grèce (Aide aux familles syriennes), de Rome et du Maroc sont citées.

Il insiste sur le fait que nous allons devoir défendre ces valeurs dans les mois qui viennent.